

# Six questions sur le suicide d'une jeune fille sur Periscope

Mardi après-midi, une jeune femme s'est jetée sous le RER C alors qu'elle se filmait en direct sur Periscope. Le parquet d'Evry a ouvert une enquête.

Par Rue89.

Publié le

11/05/2016 à 13h32

203 325 VISITES 154 RÉACTIONS 0

Une jeune fille âgée de 19 ans a mis fin à ses jours sur l'application Periscope [devant plus de 1 000 personnes](#) connectées à son direct (« live »). Ce mardi après-midi, elle s'est jetée sous le train en gare d'Egry, où elle habitait, dans l'Essonne.

Quelques heures avant les faits, elle avait commencé à mettre en scène la préparation de son acte en annonçant aux personnes qui la suivaient qu'elle allait faire et expliquer « quelque chose ».



Capture d'écran

Dans ces vidéos, encore disponibles sur YouTube, sous le pseudo Imanolthecat, elle évoquerait aussi un déboire amoureux. France bleu [parle d'une séquence](#) où elle annoncerait « avoir subi un viol ». « Elle donnerait le nom de l'auteur

présumé ».

La séquence du suicide a été censurée depuis, comme celle où il est question du garçon qu'elle présente comme son son ex, et dont elle aurait donné l'identité.

Après l'arrivée des pompiers, les policiers ont saisi le téléphone de la jeune femme. C'est désormais le parquet d'Evry et la brigade territoriale de gendarmerie d'Egly qui sont saisis des faits. Rue89 répond, pour le moment, à six questions soulevées par ce fait divers. Cet article sera régulièrement mis à jour.

## Que dit-elle dans son live ?

La jeune fille qui se fait appeler Imanolthecat sur Periscope a apparemment diffusé trois vidéos en live, visibles sur Internet avant de mettre fin à ses jours. Après deux tests « noirs », elle tourne un direct intitulé « Avant tout à l'heure », où elle annonce qu'elle aura des « choses à dire » plus tard, et laisse entendre son prochain passage à l'acte.

La jeune femme de 19 ans y [explique](#) vouloir diffuser dans l'après-midi un second live au cours duquel « elle expliquera tout ». Elle promet de parler de quelqu'un en particulier. « Un mec », précise-t-elle plus tard. « Mon ex. »

« [Ce second live] ne sera pas fait pour faire le buzz, je précise. Il sera fait parce que c'est le seul moyen de faire passer le message que j'ai à faire passer, le seul moyen que ce message passe et après soit repris. [...] Peut-être qu'il y aura des articles, des gens qui vont le reprendre, enfin voilà. »

Elle insiste dans ses échanges avec les internautes :

« Oui, je veux que le message que j'ai à faire passer soit partagé, c'est exactement ça, quitte à ce que ça soit choquant c'est le but hein, tant que tu tapes pas dans la provoc, les gens ne comprennent pas. »

La jeune fille dit aussi travailler dans une maison de retraite :

« J'ai un contrat de vingt heures, c'est pour ça que je suis souvent sur Periscope. »

Elle justifie son choix d'utiliser l'application. « L'avantage de Periscope c'est que tout

le monde peut y accéder, tout le monde peut le voir », développe-t-elle.

Dans une seconde vidéo, « je reviens encore avant tout l'heure je peu déjà vous dire quand », elle répond aux questions des abonnés et rappelle son prochain live, « à 16 heures ».

« En tous cas je serai vraiment là à 16h, il faut pas que je me dégonfle, vous verrez [...] Vous êtes tous pressés mais vous verrez tout à l'heure que vous étiez pas si pressés que ça. »

Elle dit qu'elle est « triste » et parle de la « personne » dont il sera question :

« Une seule personne peut complètement te détruire et complètement te pourrir ta vie, au point que tu sais plus quoi faire pour t'en sortir. Tu tentes tout pour te faire entendre des gens mais ça marche pas. Je suis arrivée au stade où je n'ai plus rien qui me fait plaisir. »

Mais elle rassure aussi les internautes connectés qui s'inquiètent : « Je n'ai pas dit que j'allais me suicider, arrêtez-vous. »

Dans son dernier live, elle se connecte et attend un long moment qu'il y ait « plus de monde ». La dernière partie est censurée.

## Comment réagissent ceux qui ont vu la scène ?

Mardi après-midi, Léa, 14 ans, était devant le Periscope de la jeune femme qui s'est suicidée. Elle s'est connectée au live autour de 15 heures. « Je n'ai rien commenté, j'ai juste regardé », raconte-t-elle au téléphone.

« Elle disait qu'elle allait faire quelque chose d'important, comme je suis curieuse, j'ai suivi. Elle ne donnait pas de détails sur ce qu'elle allait faire. Je regardais, j'écoutais.

Je m'inquiétais un peu : elle disait qu'elle voulait faire un truc pour faire réagir les gens, pas pour faire buzzer. A un moment, un garçon a demandé si elle allait se suicider, elle a répondu que non. Ça m'a un peu rassurée. Cette première vidéo a duré 30 minutes environ.

Puis elle a recommencé un autre Periscope où elle expliquait pourquoi elle allait

faire ça. Elle restait mystérieuse. Elle disait qu'elle allait le faire parce que son ex l'avait frappée et violée et qu'il avait pourri sa vie, qu'elle ne savait plus quoi faire. C'était un peu bizarre.

J'ai eu un peu peur mais je pensais d'abord que c'était faux. J'en ai parlé à personne à ce moment-là. Comme au fond de moi je pensais que c'était faux, je me suis calmée.

La vidéo où elle se jette a été censurée à partir du moment où elle était sur le quai : je n'ai rien vu. J'étais choquée, ce n'était pas possible, on ne pouvait pas faire ça en direct. Après, je suis quand même revenue sur Periscope pour voir si elle allait bien... Quand j'ai vu [l'article du Parisien](#), j'ai su. J'en ai parlé à quelques amis depuis mais pas encore à mes parents. Je ne voulais pas trop m'attarder sur cela.

Les commentaires que j'ai lu sur Periscope m'ont choquée : pendant ses explications, certains se sont moqués, l'insultaient, quelques personnes parlaient d'avertir les pompiers. Moi aussi j'ai hésité à appeler les pompiers mais je me suis dit que j'étais un peu jeune et j'ai pensé qu'ils n'allaient pas me prendre au sérieux. »

Pour Christophe Delbien, psychiatre à Lille, la vidéo, d'autant plus si elle est violente, est susceptible de créer un [« effet Werther »](#).

« Quand le livre de Goethe, "Les souffrances du jeune Werther", est sorti il y a eu une vague de suicide parce qu'il présentait l'acte de façon romantique. »

Pour lui, la suppression de la partie la plus violente est donc « une bonne chose », notamment pour éviter « les chocs ».

« Il y a un impact difficile à mesurer, notamment sur les gamins les plus fragiles. Il s'agit d'en parler avec les adultes référents, les parents, ou bien à l'école, en lançant le débat de façon ouverte mais raisonnée. »

Encore faut-il que ces adultes soient au courant.

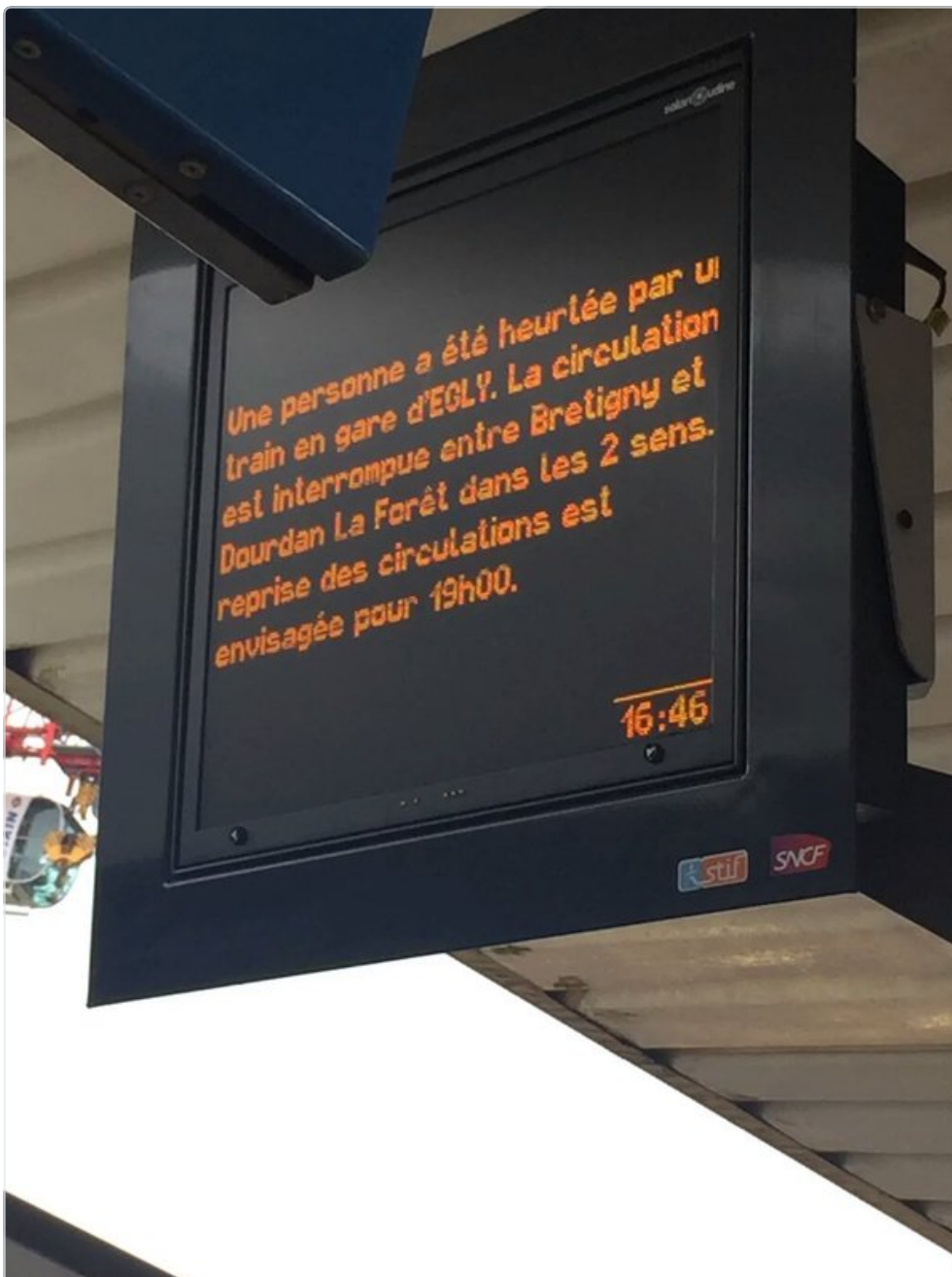
Dans tous les cas, le psychiatre rappelle : « Si vous avez des idées suicidaires, il ne faut pas hésiter à demander de l'aide à vos proches ou à appeler des écoutants formés, comme [Suicide écoute](#). »

## Les spectateurs peuvent-ils être poursuivis en justice ?

Dans cette affaire, il semblerait que la jeune fille n'ait pas annoncé à l'avance et de façon explicite qu'elle s'apprêtait à sauter sous un train.

Elle proposait juste aux « spectateurs » de rester connectés car il allait se passer « quelque chose ». Si ces faits se vérifient et que le flou est maintenu jusqu'au bout, ils ne devraient pas être inquiétés par la justice.

Mais si, comme il est possible que ce soit le cas vu le nombre de connexions, la rumeur s'est répandue d'un probable suicide en direct, alors la famille pourrait déposer plainte, selon l'avocat Maître Anthony Bem, spécialiste du numérique.





**Reckoss** @djdjdj7373dj

Suivre

@Julien\_Seh @imanolthecat c vrais

01:00 - 11 Mai 2016

4 4

Maître Alain Bensoussan, spécialiste des nouvelles technologies, confirme et cite l'article 223-6 :

« Quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne s'abstient volontairement de le faire est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. »

L'avocat dit que les spectateurs auraient dû appeler la police et faire un signalement à Twitter immédiatement. Certains l'ont fait puisque, selon l'AFP, la gendarmerie a été alertée par une personne branchée à l'application. Il mentionne aussi une jurisprudence qui caractérise les éléments matériels et intentionnel de l'omission de porter secours.

Alain Bensoussan pense également que les personnes qui ont insulté la jeune fille, pendant ce direct, pourraient être poursuivies pour provocation au suicide (article 223-13). Celles qui incitent d'autres personnes à se brancher au live pourraient elles être concernées par l'article 223-14.

De son côté, Anthony Bem explique :

« Le sens de la loi, c'est que l'inaction et l'inertie devant une personne en péril est réprimée. Elle ne vous demande pas d'être un super héros, mais au moins d'agir. »

Selon Anthony Bem, il manque actuellement des textes. Ces délits ne doivent pas être punis de la même façon lorsqu'ils ont lieu sur les réseaux et dans la rue. Pour lui, « c'est encore plus grave sur un réseau, parce que l'essence même de l'application c'est de se livrer au voyeurisme ».

Selon le New York Times, les autorités américaines d'Ohio ont dû apprécier le cas récent d'une jeune fille de 18 ans ayant filmé sur Périoscope le viol de son amie. L'adolescente, Marina Lonina, est désormais poursuivie pour les mêmes faits que

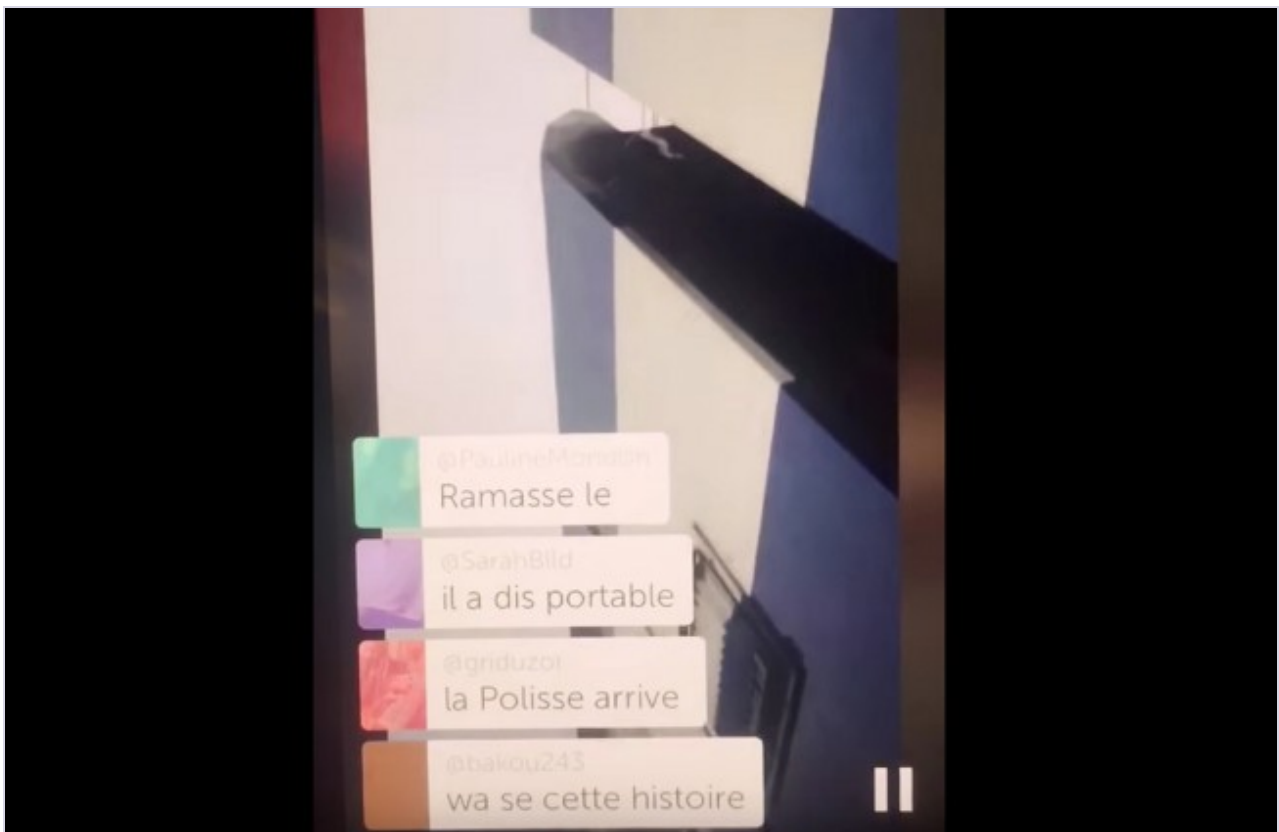
l'homme de 29 ans qui a commis le viol.

## Que répond Twitter (maison mère de Periscope) ?

Quelle est la responsabilité d'un réseau social qui est utilisé pour diffuser un suicide en direct ? Quels sont les moyens d'actions des internautes pour le prévenir ? Le suicide de cette jeune femme devrait obliger Periscope et Facebook à répondre à ces questions.

A l'heure actuelle, il n'existe pas de moyen in-app (dans l'application) pour prévenir en urgence les équipes Periscope d'une situation pouvant conduire à un suicide.

Il existe seulement un bouton de signalement pour prévenir qu'un compte ne respecte pas les conditions d'utilisation. Ce bouton peut aussi bien servir à dénoncer un compte pornographique, un problème de harcèlement ou tout autre chose. Mais la notion d'urgence n'existe pas.



Extrait de la vidéo tournée par la jeune fille sur Periscope - Capture d'écran

Contacté, Twitter, la maison mère de Periscope, n'a pas souhaité communiquer sur ce cas « individuel » pour des raisons de « confidentialité et de sécurité ». Le média social signale en revanche qu'il existe une adresse e-mail pour signaler une situation nécessitant une intervention urgente, à savoir [safety@periscope.tv](mailto:safety@periscope.tv). De son

côté, Numerama relève que Twitter [possède deux formulaires](#) pour prévenir d'une situation d'urgence :

- Le formulaire pour signaler un « cas d'automutilation ».
- Le formulaire pour « les requêtes officielles de l'état » afin que les autorités aient accès rapidement aux données d'un utilisateur, notamment sa géolocalisation.

Quelques heures après le suicide, il semblerait que Periscope ait tout d'abord effacé les images choquantes, tout en laissant apparaître la vidéo dans le fil de la jeune fille. La vidéo et le compte auraient ensuite été supprimés du réseau social. Sur Twitter et instagram, les comptes de la jeune fille étaient protégés, c'est-à-dire non visibles du public.

## Y a-t-il des précédents ?

Difficile à dire. A notre connaissance, non, même si de nombreux internautes se font depuis longtemps l'écho de tentatives de suicides sur Periscope.

Des vidéos, montages de celles tournées sur l'application (effacées au bout de 24 heures), existent sur YouTube : ainsi cette jeune Américaine, qui semble s'être filmée après avoir pris des cachets, avant de refaire une vidéo où elle assure qu'elle va bien, et qu'elle se soigne.

Le problème, c'est que sans enquête approfondie, il est impossible de déterminer la véracité de ces témoignages.

Prudence donc, même si cette éventualité n'a rien de surprenant, au vu de l'histoire des réseaux sociaux, et de Periscope en tant que tel. Ces derniers mois, nombre de faits divers liés au site ont fait les gros titres : [viol](#) relayé en direct, [échanges de tirs](#), comportements à risque... Ce n'était qu'une question de temps.





Extrait de la vidéo tournée par la jeune fille sur Periscope. Ici, un pompier ramasse le téléphone - Capture d'écran

Il y a un an, un journaliste de Motherboard [rappelait](#), après avoir vu des gens prendre de la cocaïne sur Periscope, que nombre de suicides, auto-mutilations, et autres violences étaient régulièrement postés sur Internet. En live, comme en différé.

Sur des sites de chat-vidéo qui [existaient](#) bien avant les applications mobiles actuelles, via des [messages](#) ou des [discussions instantanées](#) sur Facebook... Un peu comme [Snapchat](#), Periscope n'a ajouté qu'une certaine facilité à la mise en scène du drame, en direct.

## Que dit le parquet ?

Le parquet d'Evry confirme avoir ouvert une enquête pour « recherche des causes de la mort », et notamment pour déterminer les mobiles du suicide. D'après un communiqué du parquet, il était 16h29 au moment où elle s'est jetée sur les rails du RER C. C'est un utilisateur de Periscope qui visionnait sa vidéo en direct qui a prévenu les gendarmes, [d'après RTL](#).

« Nous avons été alertés vers 16h30 par un utilisateur de Periscope qui était connecté avec la victime et nous disait qu'elle n'allait pas bien », ont rapporté les

gendarmes.

Pour le moment, le viol évoqué dans la vidéo ne fait pas à lui seul l'objet d'une enquête. La téléphone de la victime a été saisi.

Joint par Rue89, le parquet explique :

« En général, dans ces cas-là, on cherche à récupérer le dernier message et à parler à ceux qui l'ont vue pour la dernière fois. »

Et le live sur Periscope en fait partie. Il ne confirme pas le nombre de personnes connectées au live mais indique dans un dernier communiqué que d'après ces enregistrements « il résulte que (la jeune fille) au profil psychologique fragile selon ses proches, s'exprime longuement sur sa vie et ses relations affectives difficiles avec son ancien compagnon. »

Les enquêteurs de la gendarmerie de Palaiseau, saisie du dossier, doivent à présent procéder aux interrogatoires de ses proches et aux analyses toxicologiques.